



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 7 décembre 2018  
Présidence: M. Nicolas Blanc  
Objet : PREAVIS 17/2018 - – BUDGET 2019

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N° 17/2018 de la Municipalité du 5 novembre 2018  
Où le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

par 50 voix pour, 1 contre et 1 abstention



**d'approuver le budget 2019 amendé.**

Le récapitulatif du budget 2019 de Bourg-en-Lavaux se présente comme suit :

Recettes totales	CHF	41'871'600
Charges totales	CHF	44'813'800
Excédent de charges	CHF	2'942'200

Marge d'autofinancement positive : CHF 173'700.-

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2018.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 7 décembre 2018

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 18/2018 - ACHAT DE LA PARCELLE 9192, PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT DE VAUD, AU LIEU-DIT L'ARZILLER À VILLETTE

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 18/2018 de la Municipalité du 5 novembre 2018;  
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### AVISE

**que la Municipalité retire le préavis 18/2018**



Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2018.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 7 décembre 2018

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 19/2018 – LAVAUX PATRIMOINE MONDIAL - RÉALISATION ET  
INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION DANS LES VILLAGES DE LAVAUX

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 19/2018 de la Municipalité du 5 novembre 2018;  
Oùï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son  
étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'autoriser** la Municipalité à procéder à la mise en place des panneaux d'information touristique objet du présent préavis, sous réserve
  - d'une part de l'allocation du crédit LADE de CHF 100'000.- ;
  - d'autre part qu'un appel d'offres soit fait auprès d'un minimum de 3 fournisseurs pour la production des panneaux.
2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 66'500.- TTC;
3. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 al. 7 de la loi sur les communes (LC);
4. **d'amortir** l'investissement de CHF 66'500.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 6'700.- par année (chapitre 160, tourisme), le premier au budget 2019.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2018.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 7 décembre 2018

Présidence: M. Nicolas Blanc

Objet : PRÉAVIS 20/2018 – TEMPLE DE CULLY - RÉAMÉNAGEMENT DE LA SACRISTIE

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N° 20/2018 de la Municipalité du 5 novembre 2018;  
Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

par 45 voix pour, 3 contre et 4 abstentions



**de refuser le préavis 20/2018**

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2018.

Le Président

La Secrétaire

Nicolas Blanc

Catherine Fonjallaz